





Besoins et comportement de l'animal

2^e Module FSIP pour détenteurs de cervidés



20.316 B

Date Lieu

Jeudi 10 septembre 2020 Grande salle de Corcelles-sur-Chavornay

Rue des Hirondelles 18

CH-1374 Corcelles-sur-Chavornay

+41 (0)24 442 85 10

Public Responsable

Eleveur-euse-s de cervidés et toute personne intéressée.

Pascal Python, AGRIDEA

Contenu

- · Présentation des exigences du mentorat.
- Particularités des cervidés: espèces, comportement, besoins, etc.
- Gestion du troupeau des daims et des cerfs élaphes au fil des saisons.
- Problèmes de prédation et risques de perte des cervidés en enclos.

Remarques

Ce cours (module 2) est partie constituante de la formation spécifique et indépendante de la profession (FSIP) pour les éleveurs de cervidés. La participation aux 6 journées théoriques (6 modules), la réussite de l'examen écrit, et le mentorat (stage pratique chez un éleveur expérimenté) sont les trois conditions pour l'attestation FSIP et donc pour l'obtention de l'autorisation cantonale de détention d'animaux sauvages. Cette formation est organisée par AGRIDEA, le Service consultatif et sanitaire pour petits ruminants (SSPR) section cervidés et l'association suisse des éleveurs de cervidés.

Programme détaillé

Jeudi 10 septembre 2020

Dès Réception, café de bienvenue dans la salle de 08h30 commune (rue des Hirondelles 18 à Corcelles-sur-Chavornay)

09h00 Introduction à la FSIP-cervidés Pascal Python
Exigences pour le mentorat AGRIDEA

Exigences pour le mentorat AGRIDEA pascal.python@agridea.ch

09h30 Particularités des cervidésNicola Dänzer

 Anatomie, biologie, comportement, particularités des espèces de cervidés détenues en enclos
 Membre du comité de l'ASEC / Eleveur de daims nicola@optimix.ch

10h45 Pause-café

11h00 Le troupeau de daims au fil des saisons Nicola Dänzer

12h00 Repas de midi au restaurant « La Balance » (route de Penthéréaz 2 à Corcelles-sur-Chavornay)

13h30 Le troupeau de cerfs au fil des saisons Charrière Philippe

IAG Grangeneuve Chef de l'exploitation de l'Abbaye de Sorens philippe.charriere@fr.ch

14h00 Prédation et principaux risques de pertes Maire Etienne

Éleveur de daims emaire@vonet.ch

Nicola Dänzer

14h30 Visite de l'élevage Dänzer

• Présentation, spécificités, historique, exigences fondamen-

tales nécessaires pour parcelles

Membre du comité de l'ASEC / Eleveur de daims

nicola@optimix.ch

16h00 Conclusions et évaluation du cours Pascal Python, AGRIDEA

16h15 Fin de la journée

Informations pratiques

Inscription Informations

20.316 B +41 (0)21 619 44 06 ou cours@agridea.ch

Informations sur le contenu

Délai d'inscription

Jeudi 3 septembre 2020 Pascal.Python@agridea.ch

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.

Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions.

Prix

Membres du SSPR et de l'ASEC : CHF 250.-/module

Membres du SSPR ou de l'ASEC : CHF 300.-/module

Autres participant-e-s : CHF 350.—/module

Examen final: CHF 180.—/examen final

Informations sur les avantages et prestations à devenir membre du SSPR, de l'ASEC, et formulaires d'adhésion

• **SSPR:** <u>informations</u>, <u>formulaire d'adhésion</u> (détenteur n'ayant pas encore d'animaux, il est possible de devenir membre actif en inscrivant 1 comme nombre d'animaux)

• **ASEC**: <u>informations</u>, <u>formulaire d'adhésion</u> (devenir membre actif ou passif = sans cervidés)

Les vacations (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel) se montent à CHF 50.— et **sont comprises dans le forfait**.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Désistement : Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.— sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par les lieux d'accueil (restaurant). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Plan d'accès

Sur l'autoroute entre Lausanne et Yverdon, prendre la sortie 22 «Chavornay», puis prendre la direction «Vuarrens/Corcelles».

La salle se situe dans la maison de commune à la rue des Hirondelles 18.

Merci de vous référer au plan ci-dessous pour le parking.



